

Emetteur : fbl

N° panneau : PAD 176 -

Affiché le : 08/12/2022

Retiré le : 08/10/2022

Département d'Eure et Loir  
Canton de Chartres-1

Annexes : Non [ X ] O [ ]

Voir autorité n° ATM

2022 084

COMMUNE DE JOUY  
4 Place de l'Eglise  
28300 JOUY  
Tél : 02 37 18 05 85  
Fax : 02 37 18 05 94



Catégorie

Culture et sport

Nombre de pages

1 / 1

Paraphe

## ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

### Terrain d'honneur impraticable

Le Maire de la Commune de JOUY,

- Vu la réglementation en vigueur,

### ARRETE

ART 1 - En raison des intempéries, le terrain d'honneur et l'annexe de football sont déclarés impraticables.

ART 2 - Les entraînements et les matches sur le terrain d'honneur ainsi que sur l'annexe sont interdits du vendredi 09 décembre 2022 à partir de 12h00 au lundi 12 décembre 2022 jusqu'à 12h00.

Ampliation adressée au :

- District d'Eure et Loir.

JOUY, le 08/12/2022

Pour le Maire de JOUY  
Et par délégation,  
L'adjoint,

Chantal CHEVALLIER



Certifié exécutoire compte tenu de :

-la notification le : .....

-et de l'affichage le : **08 DEC. 2022** .....